

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE  
VÉHICULES INCOMPLETS**  
MODÈLE C1 - PAGE 1



	Le soussigné certifie par la présente que le véhicule		John de Schrijver Manager Homologation Department DAF Trucks NV
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)		DAF
0.2.	Type - Variante - Version		L2EN3 - AE190ZD6ZZZ - EDB190AZZZZUZD7208H1
0.2.1	Nom commercial		LF 280 FA
0.4	Catégorie de véhicule		N3
0.5.	Nom et adresse du constructeur		DAF Trucks NV Hugo v.d. Goeslaan 1, 5643 TW Eindhoven, Pays-Bas
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires		La plaque est placée dans l'encadrement de la porte droite ou gauche de la cabine, rivé
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule		Sur le longeron droit du châssis au niveau de l'essieu avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)		
0.10.	Numéro d'identification du véhicule		XLRAEL3700L437490
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le		e11*2007/46*0028*09 29-11-2013
	ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions		
Eindhoven, 04-07-2014			

**MODÈLE C1 - PAGE 2**  
Catégorie de véhicule N3

1.	Nombre d'essieux et de roues			2	6
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées			1	Essieu 2
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)			1	Essieu 1
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, transmission)		1	Essieu 2	arbre
4.	Empattement (essieu 1-dernier essieu)	4.1	Écartement des essieux: (1-2, 2-3, 3-4)	6250 mm	6250 mm
5.1.	Longueur totale admissible	6.1	Largeur maximale	12000 mm	2600 mm
8.	Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable)			P/A	P/A
12.1.	Porte-à-faux arrière maximal admissible			3750 mm	
14.	Masse du véhicule incomplet en état de marche]			5365 kg	
14.1.	Répartition de cette masse entre les essieux (1, 2, 3, 4)			3355 kg	2010 kg
15.	Masse minimale du véhicule complété			P/A	
15.1.	Répartition de cette masse entre les essieux (1, 2, 3, 4)			2926 kg	1840 kg
16.	Masse maximale admissible			P/A	P/A
16.1	Masse en charge maximale admissible			19000 kg	
16.2.	Masse admissible sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)			7500 kg	12600 kg
16.3	Masse admissible sur chaque groupe d'essieu (avant) (arrière)			7500 kg	12600 kg
16.4	Masse maximale admissible de l'ensemble [kg]			19000 kg	
17.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international, code pays			National	FR
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue			19000 kg	
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)			7500 kg	12600 kg
17.3	Masse en charge maximale admissible de chaque groupe d'essieu (avant) (arrière)			7500 kg	12600 kg
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble			19000 kg	
18.	Masse tractable maximale admissible en cas de:				
18.1.	Remorque à timon d'attelage	18.2.	Semi-remorque	P/A	P/A
18.3.	Remorque à essieu central	18.4.	Remorque non freinée	P/A	P/A
19.1.	Masse statique maximale admissible au point d'attelage (semi-remorque, une remorque, une remorque à essieu central)			P/A	P/A

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE**  
**VÉHICULES INCOMPLETS**  
**MODÈLE C1 - PAGE 2**  
**Catégorie de véhicule N3**

20.	Constructeur du moteur	21.	Code du moteur inscrit sur le moteur	DAF Trucks NV	PX-7 208H1
22.	Principe de fonctionnement	<b>Compression 4 temps</b>			
23.	Électrique pur: oui/non	23.1.	Véhicule [électrique] hybride: oui/non	Non	Non
24.	Nombre et disposition des cylindres	25.	Cylindrée	6 en ligne	6700 cm <sup>3</sup>
26.	Carburant: Gazole/essence/GPL/GN – Biométhane/éthanol/biodiesel/hydrogène			<b>Gazole</b>	
26.1.	Monocarburant/bicarburant/carburant modulable			<b>Mono</b>	
27.	Puissance maximale nette ou puissance nominale continue maximale (moteur électrique)			210 kW	2300 rpm
28.	Boîte de vitesses (type)	29.	Vitesse maximale	Automatisé	90 km/h
31.	Position du ou des essieux relevables	32.	Position du ou des essieux chargeables	P/A	P/A
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente (oui/non)			<b>Oui</b>	
35.	Combinaison pneumatiques/roues (Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (1, 2)		Dimension du pneumatique (1, 2)	315/60R22.5	315/60R22.5
	Combinaison pneumatiques/roues (Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (3, 4)		Dimension du pneumatique (1, 2)	154 L 9,00ET176	148 L 9,00ET176
36.	Connexions pour le freinage de la remorque mécaniques/électriques/pneumatiques/hydrauliques			<b>P/A</b>	
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque]			<b>P/A</b>	
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant, voir Installation certificat			<b>e4*94/20*94/20*1793*, E4-55R-010414</b>	
45.	Types ou classes de dispositifs d'attelage pouvant être montés			<b>C50 / S</b>	
45.1.	Valeurs caractéristiques (D/V/S/U)			P/A	P/A
46.	Niveau sonore - À l'arrêt au régime de - En mouvement			84 db(A)	1725 min <sup>-1</sup>
47.	Niveau des émissions d'échappement (Euro)			<b>Euro VI A</b>	
48.	Émissions d'échappement - Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable			<b>595/2009-64/2012A</b>	
1. (1.1.)	Procédure d'essai: type I ou WHSC	CO, HC, NO <sub>x</sub> , HC+NO <sub>x</sub>		36.0 mg/kWh	73.4 mg/kWh
		Particules , Opacité de la fumée (ELR)		233.4 mg/kWh	P/A
		CO, NO <sub>x</sub>		1.0 mg/kWh	P/A
		NMHC, THC		81.8 mg/kWh	212.3 mg/kWh
2. procédure d'essai: WHTC (le cas échéant)		CH <sub>4</sub> , Particules		P/A	35.2 mg/kWh
		CH <sub>4</sub> , Particules		P/A	0.8 mg/kWh
48.1	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption			<b>0,51 m<sup>-1</sup></b>	
52.	Remarques				
	nombre de sièges			<b>2, 1 chauffeur et 1 passager</b>	
	type de ralentisseur			<b>Frein sur echappement</b>	